



# Le nouvel agenda de l'aide publique au développement

---

Nicolas Ponty, PNUD

# Sommaire

---

1. Les engagements internationaux
2. Mettre en œuvre les engagements internationaux
3. Les modalités d'intervention des donateurs

# Consensus de Monterrey

---

Mettre en place un partenariat entre pays développés et en développement afin d'atteindre les Objectifs de Millénaire pour le Développement (OMD).

Engagement de la part des pays développés à augmenter leur aide publique au développement qui devrait atteindre le seuil de 0,7 point de pourcentage du PIB.

# Quelques définitions

---

**Coordination** : Collaboration favorisant l'ajustement des politiques, des agendas et des activités, à travers notamment l'échange d'information entre le gouvernement et entre bailleurs eux-mêmes.

**Harmonisation** : Concertation entre donateurs pour homogénéiser leurs modalités d'intervention et de gestion de l'aide

**Alignement** : L'alignement reprend les mêmes thèmes que l'harmonisation mais sous le leadership du gouvernement du pays partenaire.

# Déclaration de Rome 2003

---

- ρ &2 : Modification et harmonisation des politiques, procédures et pratiques des donateurs ;
- ρ &3 : Coordination de l'aide au développement repose sur le leadership du pays partenaire
- ρ &3 : Les pays partenaires doivent s'engager à entreprendre les réformes nécessaires pour que les donateurs puissent aligner leurs interventions ;
- ρ &3 : leadership du gouvernement dans le renforcement des capacités ;
- ρ &5 : Respect des priorités de développement du pays partenaire dans l'affectation sectorielle de leur aide.

# Déclaration de Paris 2005

---

Répondre à certains défis, dont :

## Pays partenaires

- § Faibles capacités des pays partenaires à mettre en œuvre des stratégies de développement axés sur les résultats ;
- § Corruption et manque de transparence.

## Donateur

- § Faible prévisibilité des flux d'aide ;
- § Insuffisante délégation d'autorité aux équipes pays des donateurs.

# Sommaire

---

1. Les engagements internationaux
2. Mettre en œuvre les engagements internationaux
3. Les modalités d'intervention des donateurs

# Déclaration de Paris 2005 et indicateurs de progrès

---

- ρ L'innovation principale contenue dans la déclaration de Paris est la mise en place d'un cadre de suivi des engagements.
- ρ Des indicateurs de progrès doivent permettre de suivre cinq domaines :
  - (i) l'appropriation des politiques;
  - (ii) l'alignement des donateurs ;
  - (iii) l'harmonisation entre donateurs ;
  - (iv) la gestion par les résultats ;
  - (v) la capacité à rendre compte entre donateurs et pays partenaires.

# Appropriation des politiques

---

Pays partenaires disposant de stratégies de développement opérationnelles :

- § Priorités stratégiques
- § Cadre de dépenses à moyen terme
- § Suivi budgétaire annuel

# Alignement

---

- ρ Systèmes nationaux de passation des marchés publics et de gestion des finances publiques fiables ;
- ρ Flux d'aide alignés sur les priorités nationales ;
- ρ Renforcement des capacités par un appui coordonné ;
- ρ Utilisation des systèmes nationaux de finances publiques et de passation des marchés ;
- ρ Eviter les cellules de mise en œuvre de projets parallèles à l'administration ;
- ρ Prévisibilité accrue de l'aide.

# Harmonisation

---

- ρ Procédures et arrangements communs :
  - % de l'aide délivrée à travers des approches programmes
- ρ Partage de l'analyse entre donateurs:
  - Évaluations et analyses communes
  - Missions conjointes

# Gestion par les résultats et responsabilité mutuelle

---

- ρ Cadre de gestion axé sur les résultats
- ρ Responsabilité mutuelle : évaluations communes des engagements lors des grandes conférences internationales (adoption de plan d'actions sous le leadership du gouvernement)

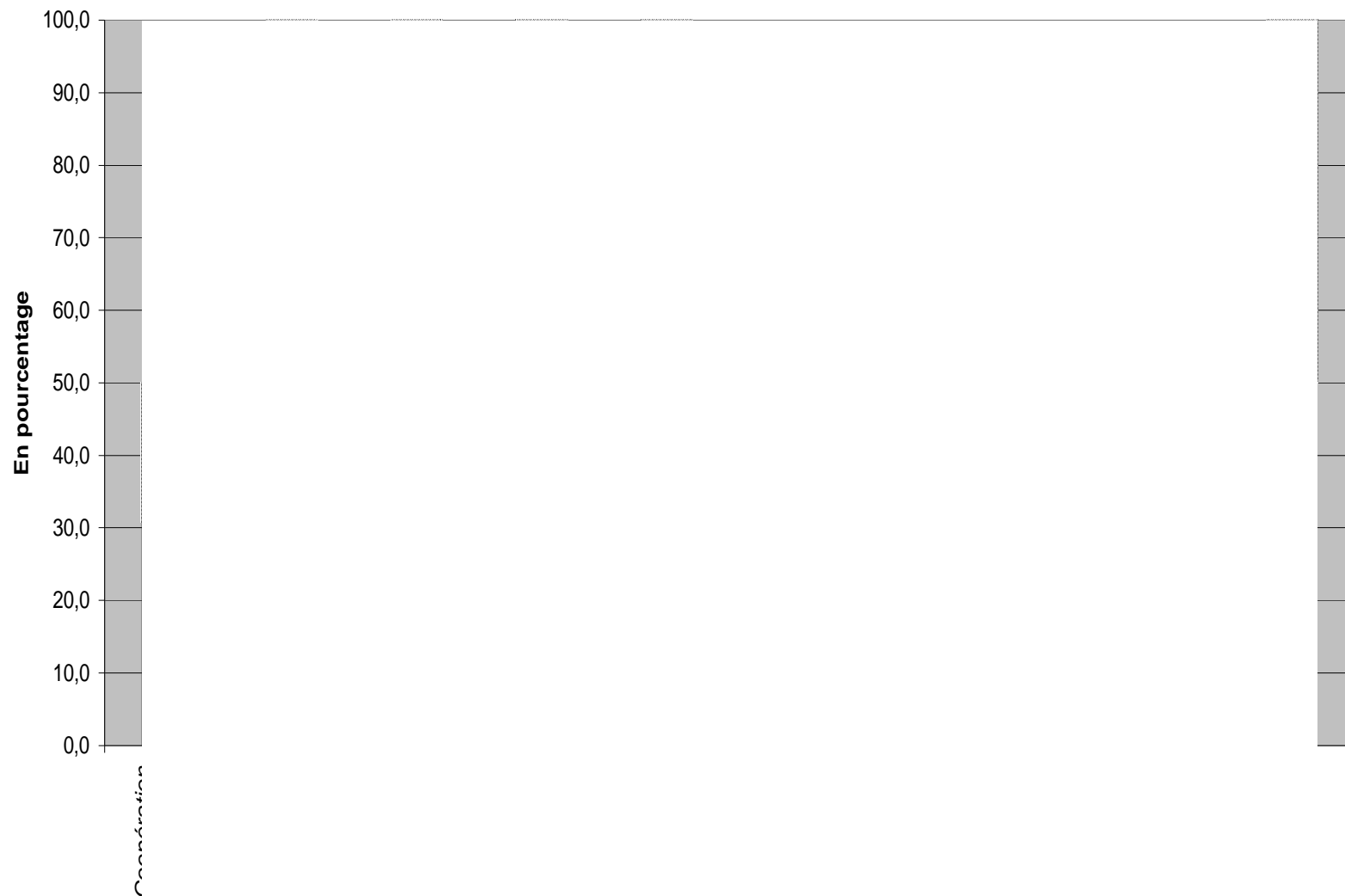
# Suivi des indicateurs de progrès

---

Questionnaire sur les indicateurs adressé au premier semestre 2005 :

- § Donner une idée de la situation de base en 2005
- § Définir des cibles à horizon 2010 pour suivre les progrès réalisés sur la période 2006-2010

# Indicateurs de Paris : pays d'Afrique subsaharienne



# Plan d'actions

- ρ Adoption de plans en faveur de l'harmonisation et de l'alignement qui définissent les actions à mener :
  - pour les principaux thèmes abordés par la déclaration de Paris ;
  - sur une période de temps donné ;
  - en précisant les responsabilités des pays partenaires et des donateurs.
- ρ Exemples de pays ayant adopté un plan d'actions :  
Cambodge, Nepal,; Nicaragua, Rwanda, Tanzanie, Zambie, Ghana, ...

# Les appuis budgétaires sectoriels

---

Les fonds des donateurs sont délivrés selon les processus de passation des marchés publics et de gestion des finances publiques. Le système de suivi-évaluation est spécifique au secteur.

Complémentarité de l'aide budgétaire sectorielle avec l'aide budgétaire générale.

# Sommaire

---

1. Les engagements internationaux
2. Mettre en œuvre les engagements internationaux
3. Les modalités d'intervention des donateurs

# Critiques de l'aide

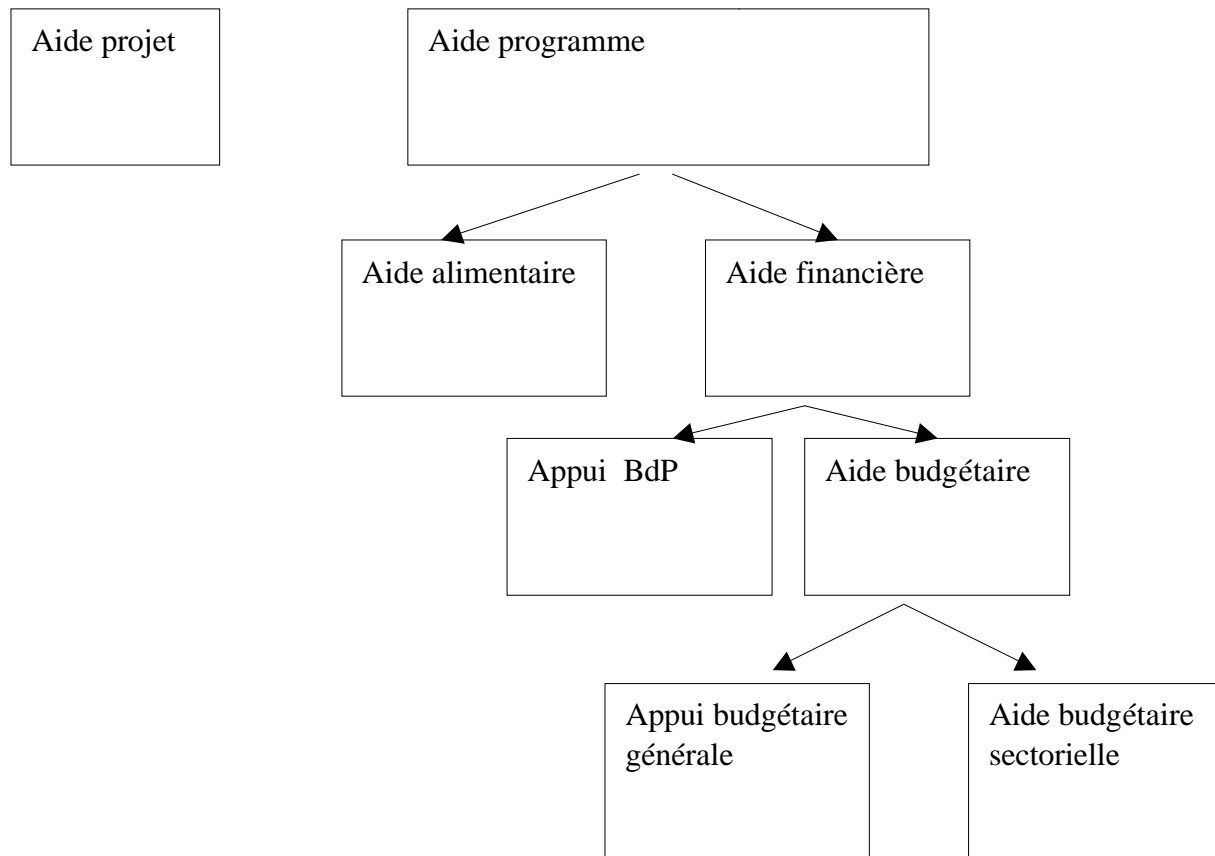
---

Critiques de l'aide, surtout de l'aide projet :

- § Fongibilité de l'aide : l'aide n'affecte pas le choix des politiques appliqués par les pays partenaires
- § Conséquences indirectes et de long terme de l'aide souvent négatives au niveau micro. (Critique des cellules de mise en œuvre des projets.)
- § Coût de transaction élevés, notamment dans le cas de l'aide projet

# Classification de l'aide

---



# Approches programmes

---

Définition (CAD) : 4 caractéristiques

- ρ Leadership du pays partenaire ;
- ρ Un cadre budgétaire et programmatique unique ;
- ρ Un processus formel pour la coordination des donateurs et l'harmonisation de leurs procédures ;
- ρ Recours aux systèmes nationaux de passation des marchés, de gestion des finances publiques et de suivi-évaluation.

# Les modalités de l'approche programme

Les approches programmes regroupent  
notamment :

§ Les appuis budgétaires

§ L'aide budgétaire sectorielle

§ ? Les projets intégrés, notamment les  
projets à exécution nationale, dans  
approches des sectorielles ?

# Les appuis budgétaires (non ciblés)

---

Réponse aux défis : appropriation des politiques ;  
gestion du développement axé sur les résultats ;  
amélioration de la coordination des donateurs ;

Acquis de l'aide budgétaire : renforcement du budget  
et des cadres de dépenses à moyen terme ;  
investissement institutionnel

Limites et risques : prévisibilité ; risque politique ;  
mise en oeuvre effective des politiques



# Prévisibilité de l'aide budgétaire au Burkina Faso

---

# Conclusions

---

- ρ Renforcement des stratégies nationales de développement et des plans d'actions ;
- ρ Qualité du système de gestion publique ;
- ρ Renforcement des capacités (organisation de l'administration, formation) ;
  
- ρ Simplification des procédures et conditionnalités de la part des donateurs ;
- ρ Engagements pluri-annuels.